Maternelle-Primaire-Collège-Lycée
Enseignement Général et Technologique-Cycle Supérieur
Bd des Martyrs (Latrille) Cocody II plateaux01 B.P 3114 Abidjan 01
Tel : (225) 27 22 41 46 10 **Mob** : (225) 07 77 13 32 59
http://www.farandole.ci alain.ahouzi@farandole.ci
École primaire homologuée par l'Éducation Nationale Française

ECHEANCIER DE PAIEMENT SCOLARITE
Collège Lycée Système Français
Année scolaire 2025-2026
1ère INSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS ÉLÈVE

Nom : ..... **Prénoms :**.....

Date de naissance :..... .... **Lieu :**..... **Sexe :**.....

Nationalité :...../..... **Classe d'inscription :**.....

RENSEIGNEMENTS PARENTS

Nom du Père :..... **Prénoms :**.....

Nom de la mère : ..... **Prénoms :** .....

N° tel du Père :..... **N°tel de la Mère:**.....

Adresse Postale..... **Adresse géographique**.....

Employeur du Père ..... **Employeur de la mère**.....

	LE DROIT D'INSCRIPTION (payable à partir du 20 Janv.2025) A l'inscription	LA SCOLARITE			
		1ère tranche	2ème tranche	3ème tranche	4ème tranche
		A l'inscription	Avant le 05 Sept. 2025	Avant le 05 Nov. 2025	Avant le 05 Fév. 2026
6ème	150 000	525 000	525 000	525 000	485 000
5ème ; 4ème ; 3ème	300 000	525 000	530 000	580 000	485 000
2nde GT	300 000	535 000	615 000	615 000	485 000
1ère Générale	300 00	565 000	660 000	660 000	565 000
Tle Générale	300 000	585 000	640 000	640 000	585 000
1ère STMG Tle STMG	300 000	570 000	630 000	670 000	580 000

- Nombre d'enfants inscrits : _____ remise de 10% sur la scolarité applicable : oui ☐ non ☐
- Boursier de l'Etat Français : Oui ☐ Non ☐ Transport : Oui ☐ Non ☐
- Toute scolarité entamée est due dans son intégralité. Cantine : Oui ☐ Non ☐
  - **A titre indicatif**
    Pour les classes de 3ème, 1ère et Tle, les droits d'examens sont payables en espèces au plus tard au mois de décembre 2025.
  - **Le montant de ces droits est fixé chaque année par le centre d'examen et peut être varié (DNB : 100.000 FCFA ; EAF : STMG : 335.000 FCFA ; EAF Gle : 275.000 FCFA ; BAC STMG : 505.000 FCA ; BAC Gle : 315.000 FCFA**.
- Pièces à fournir au moment de l'inscription et au plus tard au 1er septembre :
  - La copie de la pièce d'identité ou de l'attestation d'identité de l'enfant (3ème, 1ère, Tle)
  - La copie du relevé des notes du bac (collante) pour les redoublants de terminale
  - L'extrait de naissance
  - 2 photos d'identité récentes.
  - Dossier scolaire
  - Photocopie du carnet de vaccination.
  - Le plan de localisation du domicile au recto de cette feuille.
  - Certificat de scolarité de l'année en cours
  - Exéat
  - les 3 Bulletins 2024-2025

Je, soussigné(e) _____, responsable de l'élève _____, inscrit(e) en classe de _____, reconnais avoir pris connaissance de l'échéancier de paiement de la scolarité ainsi que du règlement intérieur et adhère pleinement à leur application. En cas de difficulté, je m'engage à prendre contact avec le service comptable.

Abidjan le _____ / _____ /20….. signature du responsable de l'élève :

Visa du Service Pédagogique :